

5 CONSEILS PRATIQUES POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE

1 ÉTABLIR UN BON PREMIER CONTACT AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

CE DOSSIER EN LIGNE DÉTAILLE LES CAS DE FIGURE RÉGISSANT L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE.

→ www.autonome-solidarite.fr/articles/autorite-parentale

2 IDENTIFIER SES RESPONSABILITÉS, DROITS ET DEVOIRS

SUR LE SITE JURIECOLE.FR DES AVOCATS DÉCRYPTENT LE DROIT DE L'ÉDUCATION EN VIDÉO.

→ www.juriecole.fr



3 PRENDRE CONNAISSANCE DES NOUVELLES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DÉTAILLE LES NOUVELLES RÈGLES DE SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS.

→ www.education.gouv.fr/cid105636/securite-des-ecoles-colleges-et-lycees.html

4 RELIRE LA CHARTE DE LA LAÏCITÉ

ELLE RAPPELLE LES RÈGLES DU VIVRE ENSEMBLE DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS.

→ cache.media.education.gouv.fr/file/Horaires-reglement/43/5/charte_de_la_laicite_393435.pdf

5 MAÎTRISER SON IDENTITÉ NUMÉRIQUE

LA CNIL A ÉLABORÉ DES OUTILS POUR CONFIGURER LES OUTILS NUMÉRIQUES ET PROTÉGER SA VIE PRIVÉE.

→ www.cnil.fr/fr/maitriser-mes-donnees



À propos des Autonomes de Solidarité Laiques

Nées de l'école de la République, les Autonomes de Solidarité Laiques (ASL) et leur Fédération (FAS) agissent depuis plus d'un siècle pour protéger les personnels de l'éducation et prévenir les risques de leurs métiers.

Fortes de leur expertise, elles partagent depuis 2008 la protection des enseignants et non-enseignants avec la MAIF dans le cadre de l'Offre Métiers de l'Éducation choisie par 480 000 personnels, soit un sur deux.

Pour les ASL, la prévention est la première des protections. Elles conçoivent des modules de formation sur l'environnement juridique des métiers de l'éducation. Leur mission est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale et mise en œuvre avec son réseau d'avocats-conseil.



www.autonome-solidarite.fr



Contact presse

Camille MADEC
Tél. 01 77 37 87 91
Mob. 06 02 53 93 19
c.madec@unicorp.fr